

JE CONTINUE À SOUTENIR LA FONDATION INSA LYON EN FAISANT UN DON DE :

Autre : €

- déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu
- déductible à 60 % de l'impôt sur les sociétés
- déductible à 75 % de l'IFI

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de la **Fondation INSA Lyon**
et de le renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

JE SOUHAITE QUE MON DON SOIT AFFECTÉ PRIORITAIREMENT : *(facultatif)*

- aux Bourses de la Fondation INSA Lyon
- au coup de pouce entrepreneuriat
Filière « Étudiant-Entreprendre »

> **JE PEUX AUSSI FAIRE UN DON EN LIGNE OU
CHOISIR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SUR :**
fondation.insa-lyon.fr/don

De la part de : [merci de rectifier si nécessaire]

VOTRE DON À LA FONDATION INSA EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX IMPORTANTS EN SOUTENANT FINANCIÈREMENT LA FONDATION INSA :

> IMPÔT SUR LE REVENU :

Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, à hauteur de **66 % de son montant** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

> IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS :

Votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés, à hauteur de **60 % de son montant** (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires).

> IFI (IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE) :

Si vous êtes assujetti(e) à l'IFI, **75 % du montant de votre don est déductible de votre IFI** (dans la limite de 50 000 €). La Fondation INSA est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à la déduction IFI (loi TEPA du 21 août 2007).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Directeur de la Fondation INSA Lyon, Alexis Méténier, au 04 72 43 74 10.

La mise en place du prélèvement à la source, depuis le 1er janvier, ne change rien au montant de ces déductions : les dons réalisés en 2019 ouvriront droit à une réduction fiscale en 2020, comme par le passé.

Mentions légales : Les informations personnelles utilisées pour vous communiquer cette présentation de la Fondation Partenariale de l'INSA Lyon ont été recueillies auprès de l'INSA Lyon. Cette communication a pour objectif la promotion des projets et valeurs auxquels l'INSA Lyon est attaché. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'opposition, pour un motif légitime, à la transmission de ces informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit d'opposition, veuillez vous adresser à fondation@insa-lyon.fr